



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2022/2023

PROCES-VERBAL N°22

Réunion du mardi 10 janvier 2023

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1. Classements initiaux

AULNAY SOUS BOIS – GYMNASSE PAUL EMILE VICTOR – NNI 930059906

Cette installation sportive n'était pas classée.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau FUTSAL 2 signée par le propriétaire le 02/01/2022.

Installation visitée par M. ORTUNO, membre de la C.R.T.I.S., le 05/01/2023.

Au regard des éléments transmis :

- Plan de masse
- Plan des vestiaires
- AOP et PV CDS
- Rapport de visite du 05/01/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau FUTSAL 2 jusqu'au 03/01/2032.

Dossier transmis à la F.F.F. pour décision finale.

NEUILLY SUR SEINE – GYMNASSE THEOPHILE GAUTIER – NNI 920519901

Cette installation sportive n'était pas classée.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement signée par le propriétaire le 28/10/2022.

Installation visitée par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 18/11/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Plan de masse
- Plan des vestiaires
- PV CDS
- Rapport de visite du 06/01/2023

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau FUTSAL 3 jusqu'au 10/01/2033.

1.2. Confirmations de niveau de classement

COURBEVOIE – STADE JEAN BLOT 1 – NNI 920260301

Cette installation sportive est classée en Niveau T5 SYN jusqu'au 15/09/2023.

Installation visitée par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 02/01/2023 suite à un changement du revêtement synthétique.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 SYN signée par le propriétaire le 20/12/2022 et des documents transmis :

- Plan de masse
- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- Tests in situ du 13/12/2022
- Rapport de visite du 02/01/2023
- AOP

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T5 SYN jusqu'au 15/09/2033.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

CHEVILLY LARUE – PARC DES SPORTS 2 – NNI 940210102

Cette installation sportive était classée en Niveau T7 Prov jusqu'au 31/05/2012.

Installation visitée par M. LAWSON, membre de la C.R.T.I.S., le 19/10/2021.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 SYN signée par le propriétaire le 02/03/2021 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- Tests in situ 28/04/2021
- Procès-Verbal de la Commission de Sécurité
- Rapport de visite du 19/10/2021

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T5 SYN jusqu'au 03/01/2033.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

ARNOUVILLE – STADE LEO LAGRANGE 1 – NNI 950190101

Cette installation sportive était classée en Niveau T4 SYN jusqu'au 16/09/2022.

Installation visitée par M. FEBVAY et M. DA MATA, membres de la C.D.T.I.S. du Val d'Oise, le 06/12/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T4 SYN signée par le propriétaire le 06/12/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- Tests in situ 10/11/2022
- Attestation Administrative de Capacité
- Rapport de visite du 06/12/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T4 SYN jusqu'au 16/09/2032.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

PARIS – COMPLEXE SPORTIF ALAIN MIMOUN – NNI 751120501

Cette installation sportive était classée en Niveau T4 SYN jusqu'au 07/10/2022.

Installation visitée par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 16/12/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 SYN signée par le propriétaire le 13/12/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- Tests in situ 28/04/2021
- Attestation Administrative de Capacité
- Rapport de visite du 19/03/2021

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T5 SYN jusqu'au 07/10/2032.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

ST GRATIEN – STADE ROBERT LEMOINE – NNI 955550201

Cette installation sportive était classée en Niveau T5 SYN jusqu'au 09/09/2022.

Installation visitée par M. PLASSART, membre de la C.D.T.I.S. du Val-d'Oise, le 05/01/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 SYN signée par le propriétaire le 05/01/2023 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- Tests in situ 23/12/2022
- Attestation d'Ouverture au Public
- Rapport de visite du 05/01/2023

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T5 SYN jusqu'au 09/09/2032.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

1.3. Changements de niveau de classement

COURCOURONNES – STADE JOSEANE ADELAIDE – NNI 911820301

Cette installation sportive était classée en Niveau T6 SYN jusqu'au 14/04/2021.

Installation visitée par M. BOISNOIR et GAUVIN, membres de la C.D.T.I.S. du district de l'Essonne, le 20/04/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 SYN signée par le propriétaire le 20/04/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- Attestation Administrative de Capacité

La Commission constate l'absence des tests in situ décennaux (date mise à dispo : 12/04/2011 + 10 ans).

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T6 SYN jusqu'au 06/06/2023, dans l'attente de réception des tests in situ décennaux

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

NOZAY – STADE PEDRO PAULETA N°2 (EX MESNIL FORGET N°2) – NNI 914580202

La C.R.T.I.S. enregistre le changement de nom de l'installation par la mairie et note qu'il s'agit désormais du complexe sportif PEDRO PAULETA 2.

Cette installation est classée en niveau T6 PN jusqu'au 01/02/2032.

Installation visitée par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 27/12/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance du changement de surface de cette installation.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T4 SYN signée par le propriétaire le 06/12/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- Tests in situ du 01/12/2022
- Attestation Administrative de Capacité
- Rapport de visite du 27/12/2022

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T4 SYN jusqu'au 10/01/2033.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

NOZAY – STADE PEDRO PAULETA N°3 (EX MESNIL FORGET N°3) – NNI 914580203

La C.R.T.I.S. enregistre le changement de nom de l'installation par la mairie et note qu'il s'agit désormais du complexe sportif PEDRO PAULETA 3.

Cette installation est classée en niveau T6 PN jusqu'au 01/02/2032.

Installation visitée par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 27/12/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance du changement de dimension de cette installation et propose un classement en niveau FOOT A8 PN jusqu'au 01/02/2032.

NOZAY – STADE VILLARCEAU – NNI 914580101

Après lecture du courriel de la mairie de Nozay, cette installation est retirée du classement.

MEUDON – STADE GEO ANDRE 1 – NNI 920480201

Après lecture du courriel de la mairie de Meudon, cette installation est retirée du classement.

MEUDON – STADE GEO ANDRE 2 – NNI 920480202

Après lecture du courriel de la mairie de Meudon, cette installation est retirée du classement.

MEUDON – STADE RENE LEDUC – NNI 920480101

Après lecture du courriel de la mairie de Meudon, cette installation est retirée du classement.

CORMEILLES EN PARISIS – STADE GASTON FREMONT 3 – NNI 951760103

Reprise de dossier.

Cette installation sportive était classée en Niveau T7 ST jusqu'au 03/07/2016.

Installation visitée par M. PLASSART, membre de la C.D.T.I.S. du Val-d'Oise, le 29/06/2021, suite à la mise en place d'un gazon synthétique en remplacement d'une surface stabilisé.

La C.R.T.I.S. reprend connaissance de la demande de classement en niveau T7 SYN signée par le propriétaire le 29/06/2021 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- Tests in situ 23/12/2022
- Attestation d'Ouverture au Public
- Rapport de visite du 05/01/2023

Au regard des éléments transmis et s'agissant d'une installation existante, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau T6 SYN jusqu'au 29/06/2031.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

AULNAY SOUS BOIS – GYMNASSE PAUL EMILE VICTOR – NNI 930059906

L'éclairage de cette installation sportive n'était pas classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ORTUNO, membre de la C.R.T.I.S., le 05/01/2023.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau EFUTSAL 2 signée par le propriétaire le 02/01/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 411 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0,61.
- Facteur d'uniformité : 0,77.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau EFUTSAL 3 jusqu'au 10/01/2025.

NOZAY – STADE PEDRO PAULETA N°2 (EX MESNIL FORGET N°2) – NNI 914580202

La C.R.T.I.S. enregistre le changement de nom de l'installation par la mairie et note qu'il s'agit désormais du complexe sportif PEDRO PAULETA 2.

L'éclairage de cette installation sportive n'était pas classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 27/12/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 06/12/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 248 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.27.
- Facteur d'uniformité : 0.50.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 jusqu'au 10/01/2027.

MEUDON – STADE JEAN MELKONIAN – NNI 920480501

Reprise de dossier.

Suite au PV CRTIS du 01/07/2021, la commission précise que l'éclairage de cette installation est classé en niveau E6 jusqu'au 25/08/2024 et non le 25/05/2022 car il s'agit d'un éclairage en LED.

VERSAILLES – STADE PORCHEFONTAINE 4 – NNI 786460201

L'éclairage de cette installation sportive était classé E4 jusqu'au 16/12/2022.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 21/12/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E4 signée par le propriétaire le 21/12/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 382 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.59.
- Facteur d'uniformité : 0.75.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 16/12/2024.

COURBEVOIE – STADE JEAN BLOT 1 – NNI 920260301

L'éclairage de cette installation sportive était classé E6 jusqu'au 04/05/2023.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 20/12/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 20/12/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 243 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.54.
- Facteur d'uniformité : 0.71.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 10/01/2027.

SARTROUVILLE – STADE NUNGESSER – NNI 785860201

L'éclairage de cette installation sportive était classé E6 jusqu'au 18/10/2020.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. BRECHET, membre de la C.D.T.I.S. des Yvelines, le 22/12/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 10/01/2025.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 157 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.40.
- Facteur d'uniformité : 0.69.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 10/01/2025.

PARIS – STADE CHARLES RIGOULOT – NNI 751150301

L'éclairage de cette installation sportive n'était pas classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 23/12/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 16/12/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 121 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0,45.
- Facteur d'uniformité : 0,77.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 10/01/2025.

PARIS – COMPLEXE SPORTIF DE LA PLAINE – NNI 751150201

L'éclairage de cette installation sportive n'était pas classé.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. HAMZA, membre de la C.R.T.I.S., le 16/12/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 16/12/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 429 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0,53.
- Facteur d'uniformité : 0,71.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 10/01/2025.

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

4. DIVERS